



OBJECTIF :
 Tester la
 méthode
 ACT
 Adaptation

ACT Adaptation, une démarche incitative pour prendre conscience des enjeux et aller plus loin

L'ADEME a sollicité **Worldline** pour tester la méthode ACT Adaptation. L'entreprise, spécialisée dans le traitement des données numériques, s'est portée candidate avec la volonté d'évaluer son programme phare orienté sur l'atténuation, avec quelques initiatives sur l'adaptation.

Siège de Worldline

LES RÉSULTATS

La démarche ACT a permis à l'entreprise d'identifier des plans d'actions complémentaires afin de mieux anticiper les risques physiques du changement climatique.

Pour prolonger le témoignage, vous pouvez visionner la vidéo de l'entreprise Worldline, interviewée suite au test d'ACT Adaptation :

<https://youtu.be/v6tmy-dIU86I?>

LES SUITES ENVISAGÉES

Suite à la démarche ACT, le plan d'action 2024 est le suivant :

- mettre en place une équipe projet en interne et sélectionner une prestataire pour l'accompagnement ;
- compléter une analyse des risques sous l'angle adaptation (risques physiques du changement climatique sur les activités de l'entreprise) ;

« L'adaptation au changement climatique constitue une priorité afin d'intégrer tous les risques climatiques et renforcer ainsi la durabilité / la pérennité de l'entreprise. »

- élaborer une stratégie d'adaptation à haut niveau avec toutes les parties prenantes et sur toute la chaîne de valeur de l'entreprise, incluant sa planification financière. ●

